

## Résultats semestriels 2010

<i>En K€</i>	1se2010	1se2009	<i>Var. n/n-1</i>	2009
<b>CA</b>	10 077	7 341	37,3%	12 500
<b>Résultat d'exploitation</b>	1 392	1 126	23,6%	1 869
<i>% CA</i>	13,8%	15,3%		15,0%
<b>Résultat net</b>	890	746	19,3%	1 143
<i>% CA</i>	8,8%	10,2%		9,1%
<b>Endettement</b>	1 648	873	88,8%	1 716
<i>% capitaux propres</i>	22,4%	13,1%		25,8%
<b>Disponibilités</b>	348	55	<i>ns</i>	562*

Le chiffre d'affaires des 6 premiers mois de l'année dépasse pour la première fois le seuil symbolique des 10 M€, en **croissance de plus de 37 %** par rapport au S1-2009.

L'activité en pharmacie est en **développement en France (+ 13 %)** et à **l'exportation (+79 %)**, soutenue par des investissements de communication qui ont été renforcés sur les marchés récemment implantés à l'export pour accompagner la pénétration de la marque EPITACT®.

La stabilité par ailleurs des dépenses de fonctionnement a permis de maîtriser la rentabilité de l'exploitation, et d'atteindre un résultat net à près de 9% du C.A.

Les financements de fin d'année 2009 ont couverts les besoins générés par cette croissance, notamment au niveau de l'encours clients, et permis concomitamment la poursuite des investissements.

### Perspectives 2010 :

Conformément aux prévisions, les tendances à fin septembre nous permettent d'envisager sereinement une activité en évolution globale sur l'année de plus de **20 % avec une rentabilité nette supérieure à 8 %**.

### Contrat de liquidité :

Afin de favoriser la liquidité du titre, MILLET INNOVATION (code Isin : FR0010304402 – code mnemo : ALINN) annonce la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à compter du 1er novembre 2010. Ce contrat, conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision AMF du 01 octobre 2008, est confié à la société ARKEON Finance pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Pour la mise en œuvre de ce contrat, 70 000 € en espèces ont été affectés au compte de liquidité. Cette décision fait suite à la tenue de l'Assemblée générale du 25 juin 2010 qui a autorisé la société à opérer sur ses propres titres, aux fins de permettre l'achat d'actions dans le cadre d'un contrat de liquidité.

**Contacts :** MILLET INNOVATION : Damien MILLET, Président du Directoire – Valérie CHOPINET, Direction financière - Tél. 04.75.85.02.01 – Fax 04.75.85.02.04 – [contact@milletinnovation.com](mailto:contact@milletinnovation.com)  
 ARKEON FINANCE : Stéphane Deramaux – Tél. 01 53 70 50 38 - Fax : 01 53 70 50 19 - [stephanederamaux@arkeonfinance.fr](mailto:stephanederamaux@arkeonfinance.fr)